



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION

B. P. 179 KIGALI

Kigali, le

No
1951

/16.02.B3/AP/BILAT

A traiter par *[Signature]*
Date entrée : 20-5-86
N° Classement 9572/16.02

Réf. :

Annexe :

Objet :

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise présente ses compliments à l'Ambassade de la République Populaire Démocratique de Corée et, faisant suite à sa note verbale du 28 mars 1986 relative à l'exposition-vente des produits issus de l'art coréen, a l'honneur de porter à sa connaissance que le Gouvernement rwandais n'a pas d'objection à ce que l'Ambassade organise au Lycée Notre Dame de Citeaux ou au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais, du 2 au 11 juillet 1986, ladite exposition.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de la République Populaire Démocratique de Corée les assurances de sa très haute considération.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE
COREE KIGALI

Kigali, le 20 MAI 1986



Copie pour information :

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise PEKIN